

Enfants sourds à l'école à Caen : les parents demandent plus de moyens

4-5 minutes

À Bretteville-sur-Odon, l'école accueille 11 enfants sourds. Avant la rentrée de septembre 2021, les parents demandent plus de moyens, en particulier pour la langue des signes.



Parents d'élèves et parentes d'enfants sourds souhaitent plus de moyens pour le pôle d'enseignement des jeunes sourds à l'école de Bretteville-sur-Odon. (©AH/Liberté Le Bonhomme Libre)

Par [Arnaud Hérault](#) Publié le 8 Jul 21 à 7:45

À **Bretteville-sur-Odon** près de Caen (Calvados), le groupe scolaire des Odon est une école bilingue LSF (Langue des Signes Française). Un pôle d'enseignement des jeunes sourds (PEJS) mis en place depuis 2018 suite à [une décision de justice](#). Le juge administratif ayant confirmé la demande de l'association des parents d'enfants sourds du Calvados. L'APES14 avait saisi le tribunal après le refus des services de l'Éducation nationale du Calvados de créer ce pôle d'enseignement.

Il y a trois ans, trois enfants sourds avaient ainsi fait leur rentrée à l'école des Odon.

À la rentrée prochaine 2021, il y aura 11 enfants sourds de la petite section de maternelle au CM2 et ils auront toujours 4 heures de cours de langue des signes.

« Faire appliquer le droit au savoir »

L'association, soutenue par d'autres structures liées à ce handicap, demande plus d'heures de langues de signes. « Depuis janvier 2021 cinq nouveaux enfants ont intégré l'école et déjà rien n'a changé », déplorent les parents. « On demande juste à faire appliquer le droit au savoir des enfants ».

Martin Jean, délégué des parents d'élèves de l'école des Odon soutient « ce combat. Pour tous les enfants, y compris, les non sourds car ils sont en contact permanent avec leurs camarades sourds mais ils ne peuvent communiquer. On parle d'inclusion, mais cela n'est pas respecté. »

Une pétition avec 13 500 signatures en moins de deux semaines

L'association des parents d'enfants sourds du Calvados qui affirme ne pas avoir eu de réponse de l'Éducation nationale. « Dès novembre 2021, nous avons envoyé un premier courrier pour faire part de notre inquiétude. »

L'APES 14 qui a également lancé une pétition jeudi 24 juin 2021 sur [le site internet mesopinions.com](http://le.site.internet.mesopinions.com) : « Nos enfants ont besoin de davantage d'heures de LSF ». Près de deux semaines plus tard, 13 500 signatures ont été comptabilisées.

Des formations pour les enseignants

Thierry Potdevin, inspecteur de l'Éducation nationale chargé du handicap assure de son côté : « Je suis en contact avec Mme Delbarre (présidente de l'APES14) avec depuis le mois de janvier sept réunions, la dernière le 28 juin. »

Chargé au sein de l'académie de Normandie de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves handicapés, il reconnaît que, « cela peut paraître long pour les familles. »

La situation est complexe mais il y a toujours eu un dialogue, on

est à l'écoute. Je rappelle qu'il y a un enseignant à temps plein et une enseignante de langue des signes.

Thierry Potdevin qui annonce « proposer des formations aux enseignants via le CROP », le centre ressource de l'ouïe et de la parole basé à Bretteville-sur-Odon aussi. L'objectif est que « l'équipe éducative de l'école, les ATSEM et les enfants puissent communiquer. »

Sur la demande de disposer de plus d'heure de langue de signe, M. Potdevin n'a pas donné de « réponse écrite, car on regarde le planning. Avec trois groupes d'enfants dans des classes différentes, la question est : quel est le nombre d'heures nécessaires pour l'objectif que l'on se donne ? »

Cet article vous a été utile ? Sachez que vous pouvez suivre Liberté Caen dans l'espace [Mon Actu](#) . En un clic, après inscription, vous y retrouverez toute l'actualité de vos villes et marques favorites.